

Le CDOS veut se faire connaître via les JO



Le président Dominique Aguillon, à droite, a présenté le bilan de l'année écoulée. (Photo NR, Christophe Gervais)

Christophe Gervais

Le comité départemental olympique et sportif de l'Indre a tenu son assemblée générale, vendredi, à Châteauroux. L'occasion d'évoquer l'arrivée des Jeux olympiques et paralympiques dans quelques mois.

Bien sûr qu'il n'allait pas passer à côté... Le comité départemental olympique et sportif (CDOS) de l'Indre est évidemment tombé dans la marmite des Jeux olympiques, dès 2023, avec la perspective d'une épreuve, [celle du tir, qui se tiendra à Châteauroux](#). « Nous avons organisé deux soirées thématiques en lien avec le sujet, explique Dominique Aguillon, président du CDOS 36. La première a eu lieu le 28 février 2023 au CNTS, et elle nous a permis de faire découvrir le lieu à près de 500 personnes, six athlètes indriens et deux juges internationaux. La seconde a eu lieu le 7 avril 2023 dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique, avec la diffusion, au cinéma CGR, du film *De rage et de danse*, face à 150 personnes ». Le CDOS est également intervenu dans les établissements scolaires labellisés « Génération 2024 », au Poinçonnet et à Buzançais, et exporté les Jeux sportifs à Chabris, Argenton et Reuilly.

24 dates en 2024

« Bien sûr, l'agenda sera chargé en 2024, et nous allons profiter de cette année olympique pour nous faire connaître », relève Dominique Aguillon. Cela passera par une soirée thématique, qui aura lieu le 8 octobre 2024, avec des athlètes ou des bénévoles ayant participé aux Jeux, plusieurs établissements scolaires (Ardentes, Pouligny-Saint-Pierre, Montipouret, Sassièrges, Châteauroux) seront visitées dans le cadre de la Semaine olympique, du 2 au 6 avril. Le CDOS participera également au projet « 24 dates en 2024 », qui consiste, au niveau régional, à implanter 24 événements de deux jours sur des communes ne recevant pas le passage de la flamme olympique. Dans l'Indre, cela se passera à Saint-Benoit-du-Sault (24 et 25 mai), Saint-Maur (31 mai et 1^{er} juin), Saint-Michel-en-Brenne (7 et 8 juin), et le Poinçonnet (15 juin).

Christophe Gervais